

---

## Notes de lecture

Rubrique préparée par Denis Maurel

*Université François Rabelais Tours, LI (Laboratoire d'informatique)*

---

**Xiaoquan CHU, Les verbes modaux du français, Éditions OPHRYS, 2008, 168 pages, ISBN 978-2-7080-1192-2.**

Lu par **Jihye CHUN** et **Sylvain KAHANE**

*Université Paris 10, laboratoire Modyco (CNRS UMR 7114)*

---

*L'ouvrage étudie une dizaine de verbes du français, comme devoir, pouvoir ou vouloir, regroupés sous l'appellation de verbes modaux (voir liste complète dans la table 1). L'auteur, formé en partie à Aix-en-Provence dans l'équipe de Claire Blanche-Benveniste, propose une étude descriptive du comportement de ces verbes. Il se défend d'avoir adopté un cadre théorique particulier, pas même l'approche pronominale développée à Aix-en-Provence. Il s'en suit que la description proposée ne découle pas sur une modélisation formelle des phénomènes étudiés. Nous donnons ci-dessous une rapide présentation du contenu de l'ouvrage.*

X. Chu essaie de délimiter la classe des verbes modaux en français par une caractérisation de leur comportement sémantique et syntaxique. Quatre types de chaînes V1 + V2 sont considérés :

- a. verbe constructeur + verbe construit : *courir + acheter*
- b. verbe modal + verbe constructeur : *faillir + acheter*
- c. verbe constructeur 1 + verbe constructeur 2 : *faire + acheter*
- d. verbe auxiliaire + verbe auxilié : *avoir + acheté*

Les verbes modaux sont distingués des verbes « constructeurs » qui portent l'information la plus importante concernant la construction de la phrase et régissent les arguments, comme *donner* qui détermine les arguments *Paul*, *livre* et *Marie* en (a) comme (b) :

- a. *Paul a donné un livre à Marie*
- b. *Paul a failli donner un livre à Marie*

Ceci revient à appeler modaux les verbes à montée du sujet. L'auteur propose de les classer en cinq groupes :

Groupe 1 : *aller, devoir, pouvoir*

Groupe 2 : *cesser de, commencer à, continuer à, finir de*

Groupe 3 : *avoir failli, venir de, risquer de*

Groupe 4 : *paraître, sembler*

Groupe 5 : *être en train de*

Ces groupements sont justifiés par les propriétés combinatoires de ces différents verbes. On peut en effet constater que certaines combinaisons sont possibles, mais pas d'autres (exemple de la page 118) :

a. *Il est en train de finir de pleuvoir*

b. ?\* *Il finit d'être en train de pleuvoir*

La combinatoire du verbe *pouvoir* est tout particulièrement étudiée. On peut s'étonner que la polysémie de ce verbe ne conduise pas l'auteur à distinguer le comportement des différentes acceptions. On peut aussi regretter que l'auteur se limite à l'étude de treize verbes et élimine volontairement des verbes tels que *vouloir, savoir, demander, aimer, penser*, dont les emplois modaux sont considérés comme marginaux par lui.

---

**Lionel DUFAYE, Théorie des opérations énonciatives et modélisation, *Ophrys*, 2009, 192 pages, ISBN 978-2-7080-1213-4.**

Lu par **Laurence KISTER**

*ATILF - CNRS UMR 7118*

---

*L'auteur explicite les relations entretenues par les niveaux de représentation proposés par A Culioli (cognitif, linguistique et métalinguistique) et fait émerger le positionnement de la TOE par comparaison avec celui de la grammaire générative et celui de la linguistique cognitive.*

Un intérêt particulier est porté aux liens qui s'établissent entre les différents outils de modélisation mis en œuvre par la TOE : les questions portent sur leur complémentarité, les redondances qui découlent de leur utilisation, la constitution de certains concepts à partir de concepts primitifs. L'auteur montre que les travaux de modélisation en TOE font émerger la nécessité d'une régulation du discours métalinguistique (marqueurs conceptuels spécifiques et explicites) afin de dépasser l'approche interprétative des phénomènes. Il propose de ramener l'appareil formel à une ontologie restreinte en mettant l'accent sur les degrés d'analyticité des concepts et de stabiliser les représentants formels en faisant en sorte qu'ils renvoient à des concepts indécomposables. Un des facteurs de stabilisation de la métalangue proposé est la nominalisation des concepts (discontinu (Adj) → le discontinu (S), quantifiabiliser (V) → la quantifiabilisation (N), etc.). Selon l'auteur, ce phénomène

– qui peut paraître banal – est primordial au regard de l'ontologie, qui dénote les concepts fondamentaux par des substantifs et de la terminologie. Le phénomène d'abréviation, quant à lui, (QNT pour quantité et QLT pour qualité, par exemple) permet de distinguer le *langage objet* du *langage conceptuel* et de résoudre en partie l'ambiguïté due au fait que le langage est à la fois le matériau analysé et celui qui permet de construire l'analyse. La TOE utilise au moins quatre types de signifiants métalinguistiques : les représentants terminologiques, les abréviations, les symboles (opérateurs de repérages, arguments de relations primitives et prédicatives, arguments de paradigmes énonciatifs), les représentants graphiques (domaines notionnels, came, représentations topologiques).

La nature des signifiants métalinguistiques évoqués supra apportent des informations quant au degré d'intégration des concepts à l'ontologie théorique et à leur statut de composite ou de non-composite. La nature des signifiants ne révèle cependant rien du statut fonctionnel des concepts et de l'articulation visant à former un cadre théorique opératoire et cohérent. L'auteur présente l'appareil théorique et les trois types fonctionnels sur lesquels celui-ci se fonde : les concepts d'arguments, les concepts relateurs et les concepts de configuration. Le prédicat est présenté comme n'étant pas le pivot constitutif obligatoire de l'énoncé : le pivot constitutif est l'opérateur de repérage (mise en relation orientée ; identification qualitative, numérique diachronique, numérique synchronique ; différenciation ; rupture). La configuration correspond aux concepts qui ne sont ni arguments, ni relateurs : les quantitatifs, les qualitatifs et les structurations topologiques. L'auteur présente le concept de domaine notionnel comme un construit composite car défini en fonction d'un réseau de relations entre différents éléments : le plan de représentation, le plan de validation, le centre attracteur, etc. Le domaine notionnel peut se décomposer en concepts primitifs mais comporte une dimension qualitative non analysable. La représentation organisatrice comporte des *propriétés potentielles* et des *propriétés accidentelles* en plus des *propriétés définitoires* d'où des risques d'interférences lors de sa construction. Ces variations permettent de comprendre l'idée de centrage développée par Culioli qui a pour conséquence la prise en compte d'un socle minimal de propriété nécessaire à l'identification des occurrences sans que ce socle soit assimilable au centre organisateur. L'essentiel de cette approche consiste à s'interroger quant à la pertinence de la recherche de formes schématiques – du type de celles qui ont été déterminées pour les opérateurs – quand on s'intéresse au lexique. Les interrogations concernent aussi la nécessité de considérer le reflet de notre représentation notionnelle au moyen de formes schématiques. Dans certains cas, c'est la prise en compte de propriétés notionnelles associées qui permet la détermination de la forme schématique ou d'une modélisation.

L'auteur s'intéresse aussi à la structuration des niveaux conceptuels : la sélection de certaines propriétés pertinentes d'une forme schématique est dépendante de l'intégration dans un paradigme formel. La forme schématique répond à quatre principes : d'extensionnalité (compatibilité avec tous les marqueurs), d'intentionnalité (seuls les composants indispensables sont utilisés pour répondre au critère

précédent), d'oppositivité (forme schématique qui se distingue des autres par au moins une composante) et de solidarité (partage d'au moins une composante avec un marqueur du même paradigme). L'analyticité des formes schématiques porte sur la décomposition des construits métalinguistiques : les *composantes opératoires* sont des opérations à part entière tandis que les *composante fondamentales* sont indécomposables et peuvent se combiner avec d'autres *composantes fondamentales*.

L'auteur conclut en précisant que la modélisation est une contrainte de structuration dont les principaux objectifs sont d'éviter la parcellisation de l'analyse en formules localisées et de limiter les latitudes d'interprétation de la métalangue usuelle. La modélisation n'acquiert sa légitimité que si elle est confrontée aux observables, la pondération entre les valeurs des représentations métalinguistiques et les données empiriques est indispensable. La prise en compte des observables et de la formalisation a pour conséquence la mise en place d'un métalangage qui permet de développer un discours apte à commenter l'adéquation entre les différents niveaux de la représentation.

---

**Bo PANG, Lillian LEE, Opinion Mining and Sentiment Analysis, Now Publishers Inc., 2008, 135 pages, ISSN 1554-0669.**

Lu par Marguerite LEENHARDT

*SYLED-CLA<sup>2</sup>T, université Paris 3-Censier*

---

*Cet ouvrage consiste en une étude fondée sur plus de trois cents travaux de recherche, donnant un aperçu des évolutions dans le domaine de la fouille de données orientée opinion (opinion mining) et de l'analyse des sentiments (sentiment analysis). Il présente les techniques et approches développées et fournit un panorama de l'effort de recherche ainsi que des ressources existantes.*

### **Historique, types d'applications et enjeux**

L'émergence du *World Wide Web* et l'utilisation, aujourd'hui répandue, des applications issues des technologies de l'information et de la communication (TIC), ont suscité l'apparition de nouveaux modes de communication, et, ce faisant, contribué à instaurer de nouveaux espaces de propagation de l'information. Pouvoir accéder, et partant, élaborer une métrique pour évaluer « ce qui est dit », « comment on le dit » et « sur qui/quoi on le dit », est alors devenu un objet de recherche, ainsi qu'un enjeu stratégique pour les entreprises et les institutions.

Si des chercheurs se sont penchés sur le sujet avant l'an 2000, c'est véritablement à partir de 2001 que le nombre de travaux s'accroît. La jeunesse de ce domaine suscite des instabilités terminologiques importantes. En effet, l'effort de recherche s'est essentiellement orienté sur des problématiques applicatives, laissant

les aspects épistémologiques de côté. Les travaux traitant de questions purement linguistiques sont par ailleurs peu nombreux.

Quatre grands types d'applications sont mis en exergue par les auteurs : (i) les applications liées aux sites d'avis de consommateurs, par exemple sur les films ou les jeux vidéo ; (ii) l'intégration de modules spécifiques dans des systèmes de e-commerce, de GRC (gestion de la relation clientèle) ou encore de questions/réponses ; (iii) les applications de veille stratégique et de veille institutionnelle ; (iv) enfin, l'analyse de discours politiques.

Bien qu'elles découlent de la fouille de données et de l'analyse de textes, les technologies d'*opinion mining* et de *sentiment analysis* posent des problèmes spécifiques, qui les distinguent et les rendent plus complexes, à plusieurs égards.

### **Problématiques de classification et d'extraction de l'information**

La classification documentaire et l'extraction d'information sont les principaux domaines sur lesquels s'est concentré l'effort de recherche : les auteurs y consacrent d'ailleurs une analyse détaillée. Cet effort, lié à la mise au point d'algorithmes, donne lieu à la discussion de nouveaux concepts et méthodes, comme en témoigne l'élaboration de modèles de langage dédiés.

Des problématiques variées sont exposées. L'intégration des traits linguistiques – en particulier les propriétés syntaxiques et le traitement de la négation – et statistiques – l'impact de la présence et de la fréquence des occurrences de formes dans les textes – dans le processus d'analyse, constituent un enjeu important pour l'amélioration des systèmes.

L'adaptation au domaine de ces derniers, tout comme l'impact de l'utilisation de données manuellement annotées, sont aussi largement traités. De ce point de vue, c'est avant tout le problème de la réutilisation des ressources qui est considéré. Par ailleurs, les technologies de classification et d'extraction sont abordées selon les approches d'apprentissage supervisé et non supervisé.

Améliorer la prise en compte du contexte dans l'analyse, en particulier par l'intégration de la structure discursive, influence autant la classification que l'extraction. Cependant, l'identification des attributs d'un produit ou d'une opinion dans l'avis des consommateurs, comme celle des foyers de l'expression de l'opinion – la question des *opinion holders* –, sont plus spécifiquement liées à des problématiques d'extraction.

### **Problématiques de résumé automatique de l'information**

Deux paradigmes de résumé automatique, qui prennent soit pour objet un seul texte, soit un ensemble de textes, sont successivement abordés par les auteurs. En effet, les améliorations de l'un influencent celles de l'autre. Les problématiques sont communes, même s'il faut distinguer les techniques de résumé fondées sur l'identification automatique de thématiques de celles qui ne le sont pas.

D'autre part, les applications de résumé produisent deux types de sorties : textuelles ou non textuelles, c'est-à-dire graphiques. Parmi ces dernières, deux approches sont distinguées : celles qui se fondent sur des catégories prédéfinies de l'information et celles qui procèdent par approches probabilistes.

Corrélativement, certains systèmes peuvent intégrer une dimension temporelle pour la représentation graphique de l'information. Observer l'évolution de l'opinion en fonction du temps s'avère utile lors de l'étude de thématiques ou d'avis de consommateurs sur une marque, un produit ou un service. L'analyse du discours politique est également enrichie par des considérations diachroniques.

Les données utilisées, provenant le plus souvent de sites d'avis de consommateurs, font que les applications de résumé automatique peuvent aussi tirer parti de la réputation des utilisateurs, par le biais de scores qui leur sont associés par la communauté, laquelle évalue ainsi leur crédibilité et donc, indirectement, leur pouvoir d'influence et de recommandation.

#### **Domaines d'applications variés, problématiques élargies**

Les travaux confirmant les corrélations entre les ventes de produits et la tendance positive ou négative des avis de consommateurs se sont multipliés. Le principe de la recommandation d'achat « de bouche à oreille », que les avis publiés en ligne permettent de suivre et d'analyser, donc la question de l'influence des leaders d'opinion sur les consommateurs, a un impact économique important.

De manière générale, les applications de fouille de données visant à étudier les préférences des individus posent parfois le problème de la confidentialité, en particulier lorsqu'il s'agit de données récoltées à partir de sources non accessibles publiquement.

Un autre aspect mentionné par les auteurs concerne la manipulation de l'information. En effet, la participation des acteurs économiques, voire institutionnels, aux conversations en ligne, peut avoir pour objectif d'introduire un biais dans la diffusion de l'information. Certaines études ont en effet révélé que ces acteurs sont attentifs à la façon de tirer profit de cette diffusion.

#### **Ressources publiquement accessibles**

Cette section traite en premier lieu des banques de données textuelles, annotées ou non, dont la plupart ont été élaborées à partir de 2005. D'autre part, 2006 marque l'entrée de tâches d'*opinion mining* ou de *sentiment analysis* dans les campagnes d'évaluation TREC et NTCIR. Plusieurs ressources lexicales, par exemple des dictionnaires annotés ou des lexiques d'adjectifs, sont également prises en compte.

Il faut souligner que les ressources mentionnées sont en anglais. Loin d'être un biais initié par les auteurs, la bibliographie met en exergue le fait que peu de chercheurs européens se sont penchés sur le problème jusqu'à présent. En conséquence, les tutoriaux, banques bibliographiques et autres listes de diffusion –

en particulier la liste *SentimentAI* – sont mis en ligne par quelques universitaires nord-américains.

Cet ouvrage est, à l'heure actuelle, l'un des premiers à donner accès à une telle compilation de travaux, problématiques et ressources, dans le domaine de l'*opinion mining* et de la *sentiment analysis*.

**Bernard FRADIN, Françoise KERLEROUX, Marc PLÉNAT, Aperçus de morphologie du français, Presses Universitaires de Vincennes, 2009, 313 pages, ISBN 978-2-84292-224-5.**

Lu par **Thierry POIBEAU**

*Laboratoire d'Informatique de l'université Paris-Nord*

*L'ouvrage coordonné par B. Fradin, F. Kerleroux et M. Plénat est issu des travaux d'un groupe de travail sur la morphologie (Groupement de recherche en morphologie, GDR 2220 du CNRS). Il ne vise pas à donner un aperçu systématique de la morphologie du français, mais s'intéresse, au contraire, à des problèmes actuels ayant fait l'objet de recherches récentes. Le livre ne présente donc pas, dans la plupart des cas, des solutions toutes faites, mais invite plutôt à la réflexion à partir de propositions qui ne rendent pas toujours complètement compte des faits observés. Le but des auteurs est ainsi rempli : montrer que la morphologie est une science en plein renouvellement, qui bénéficie des apports récents du traitement automatique des langues.*

### **Résumé de l'ouvrage**

Le premier chapitre s'intéresse à des phénomènes de morphologie « extragrammaticale », à savoir le verlan et les mots-valises. Les auteurs étudient les règles à l'œuvre en verlan et montrent que celles-ci dépendent fondamentalement du choix du phonème initial. Le cas des mots-valises reste, quant à lui, largement ouvert, notamment sur le plan sémantique.

Le chapitre suivant est consacré aux contraintes de taille. L'auteur montre que les phénomènes de longueur permettent de déterminer « le choix entre épel et lecture dans l'oralisation des sigles » (ainsi *BU* ne peut donner que le dissyllabique [be.y] et non [bu]). Ce type de contrainte s'applique aussi à d'autres types de mots, comme les hypocoristiques à redoublement.

Le chapitre 3 examine de manière systématique le suffixe *-ien* dans trois de ses emplois : la formation d'adjectifs relationnels, de gentilés et de noms de spécialistes. Dans le premier cas, *-ien* est concurrencé par *-esque* (*études moliéresque* et non *moliériennes*) et par *-iste* (*études péguystes* et non *péguéennes*) après une consonne palatale ou un /i/, tandis que dans les deux autres cas, c'est *-ien* qui concurrence les suffixes attitrés (*-ais* et *-ois* pour les gentilés, *-iste* pour les noms de spécialistes).

Est étudié ensuite le lien entre procédés dérivationnels et bases sémantiques. Les auteurs montrent que la construction d'un nom déverbal de procès repose sur le sens concret des unités lexicales, comme en témoignent les exemples suivants : on peut dire *Paul est sensible à la chaleur* et *la sensibilité de Paul à la chaleur* mais, à partir de *la hausse des prix a été très sensible en janvier*, on ne peut pas obtenir *\*la grande sensibilité de la hausse des prix en janvier*. La sémantique joue donc un rôle dans les possibilités de dérivation (notamment la nature des arguments dans l'exemple précédent) : les auteurs détaillent un certain nombre de facteurs et d'hypothèses influençant les possibilités de dérivation, sans que cet examen soit complet.

Le chapitre 5 examine le cas de classes de dérivation problématiques. Ainsi, dans le cas de la dérivation en *-tion*, *vexer* donne *vexation* (radical + *-ation*), *modifier* donne *modification* (radical + *-cation*), *disperser* donne *dispersion* (radical + *-ion*), etc. La question se pose alors de savoir si on a affaire à une allomorphie du radical ou du suffixe. Les auteurs développent une hypothèse unificatrice à partir de l'analyse du radical : ces noms seraient en fait construits sur un radical « caché » du verbe, c'est-à-dire un radical qui « a toutes les propriétés attendues d'un radical verbal, sa seule particularité étant de ne pas se manifester dans la flexion ». L'analyse permet par ailleurs d'observer le même type de phénomène à l'œuvre dans le cas des dérivés en *-io* du latin.

Le chapitre suivant porte sur la nature d'éléments grammaticaux qui peuvent parfois être utilisés comme affixes (*sous*, *contre*, *sur*, etc. ; cf. *nager contre le courant* vs *nager à contre-courant* ou *mettre une deuxième veste sur la première* vs *mettre une surveste*). Les auteurs examinent le statut de ces unités selon différents points de vue, historique, sémantique et distributionnel ; ils montrent que si ces éléments utilisés comme préfixe ou comme préposition ont « une part de sémantique commune » (qui est particulièrement évidente d'un point de vue diachronique), « ils peuvent aussi exprimer des sens propres à leur catégorie respective ». La conclusion n'est donc pas tranchée d'un point de vue synchronique.

Le chapitre 7 concerne la variété des situations où deux suffixes sont ajoutés à la fin d'un lexème. L'auteur montre qu'il ne s'agit pas toujours du simple enchaînement de deux suffixes (comme dans *noisetier* ← *nois-ette* ← *nois-et-ier*). L'analogie peut jouer un rôle (*interprétariat* est construit par analogie avec *secrétariat*, mais le sens du suffixe *-ariat* n'est pas différent de *-at*). D'autres cas complexes sont étudiés, quand une haplogogie masque le nombre de suffixes (*framboisière* pour *\*framboi-sier-ière*), ou quand la phonologie impose une base dérivée là où un suffixe simple aurait sinon suffi (cf. *leibniz-ian-isme*, à côté de *jansén-ism* ; ou, avec insertion d'un interfixe, *gout-el-ette*).

Le chapitre 8 porte sur les composés V-N comme *tire-bouchon* ou *lèche-vitrine*. L'auteur montre que l'approche lexématique permet de rendre compte de cette classe de formes sans recourir à la syntaxe. Le verbe exprime le plus souvent un procès et le nom à un rôle sémantique peu contraint : dans l'immense majorité des



cas il s'agit du patient, mais le nom peut aussi jouer le rôle de l'instrument (*cuit-vapeur*) ou renvoyer à un intervalle temporel (*réveille-matin*).

Le chapitre suivant décrit la morphologie des nombres cardinaux en français. Les auteurs étudient successivement les différents procédés à l'œuvre dans le cadre du système numérique : ordinaux en *-ième*, noms d'ensembles en *-ain* et *-aine*, adjectifs de dénombrement en *-aire*.

Le chapitre 10 aborde la question de la morphologie évaluative en français. Cette dernière est marquée par un seul suffixe en *-et(te)* (cf. *bleu, bleuet ; fourche, fourchette ; rose, rosette*) et par un grand nombre de préfixes (ou éléments initiaux) souvent repris du latin ou du grec (*mini-, micro-, hypo-, hyper-,...*). Les auteurs remarquent que les préfixes sont relativement pauvres sémantiquement (ils « expriment surtout le haut degré et l'affectivité exacerbée »), tandis que le suffixe *-et* se caractérise par une multiplicité d'interprétations possibles.

Le dernier chapitre est celui qui se rapporte le plus directement au traitement des langues. Les auteurs montrent sur plusieurs exemples comment une démarche informatisée renouvelle radicalement l'analyse morphologique du français, en permettant, par exemple, de mieux caractériser la productivité de certains suffixes (les auteurs prennent l'exemple des mots dérivés en *-esque* et en *-able*). L'informatisation de l'étude de la morphologie permet de repérer de manière systématique des familles de formes au sein de grand corpus (en prenant notamment la Toile comme point de départ), mais aussi d'observer des phénomènes rares, d'évaluer la production de néologismes et ainsi de renouveler l'étude de la notion de *forme possible* en linguistique.

### Évaluation

L'ouvrage *Aperçus de morphologie du français* présente des études relativement diversifiées dans le domaine de la morphologie du français : comme le soulignent les coordinateurs de l'ouvrage dans leur introduction, le livre ne vise pas à couvrir l'ensemble de la langue mais à donner des aperçus approfondis sur différents points de morphologie du français. Même si certains thèmes abordés peuvent sembler classiques (les composés V-N) ou plus marginaux (l'étude des cardinaux, par exemple), le plupart des études, partant de phénomènes particuliers, aboutissent à des considérations plus générales. On appréciera particulièrement le fait que les articles ne présentent pas systématiquement des conclusions définitives. À l'inverse, les différentes études proposées esquissent des pistes qui ne demandent qu'à être reprises et poursuivies, éventuellement pour en invalider les hypothèses.

Le non-spécialiste sera frappé par la technicité et surtout par l'aspect pluridisciplinaire des études présentées. À la lecture de ce livre, on voit bien qu'il n'est plus question d'aborder la morphologie sans prendre en compte les différentes dimensions en jeu, de la phonologie à la sémantique, en passant par la diachronie ou

la sociolinguistique (peu discutée dans le livre toutefois). Par technicité, il faut entendre une systématisme dans la description, autant formelle que sémantique<sup>1</sup>.

Les coordinateurs de l'ouvrage précisent à la fin de leur introduction que ce volume n'est qu'une étape vers «une vue renouvelée de la morphologie du français» (p. 20)<sup>2</sup>. Le but est clairement de s'appuyer *in fine* sur des relevés systématiques de formes obtenus par des moyens automatiques à partir de gros corpus (comme les journaux ou la Toile). Ce volume présente cette dimension comme une perspective (les outils abordés au chapitre 11 ne sont pas cités dans le reste de l'ouvrage) : c'est dommage car les outils existent déjà et auraient pu donner une idée de ce qui n'est plus tout à fait une simple perspective en morphologie (Harald Baayen a publié de nombreux articles en ce sens depuis 10 ans ; des études sur le français ont aussi été publiées sur cette base par plusieurs des contributeurs de ce livre ; on est donc d'autant plus surpris de ne pas voir cette dimension davantage présente).

Ces remarques n'enlèvent rien à la qualité et à la diversité de cet ouvrage que l'on ne manquera pas de recommander à tout chercheur intéressé par les tendances actuelles de l'étude de la morphologie du français.

---

1. Toutefois, l'appareil conceptuel manipulé n'est pas toujours complètement explicité ; par exemple, la discussion sur les radicaux du verbe français repose assez largement sur un article de Bonami et Boyé paru en 2003 dans la revue *Langage* : même si la lecture de celui-ci n'est pas absolument nécessaire à la compréhension du chapitre 5, elle donne de précieux renseignements

2. Cette ambition n'est pas entièrement neuve : les auteurs du présent ouvrage rappellent, à juste titre, les travaux précurseurs et importants de F. Dell puis de D. Corbin, dès les années 1970-1980.